

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le CFA d'Avignon met l'apprentissage à l'honneur le temps d'une soirée



Ce mercredi 26 juin, la [Chambre de métiers et de l'artisanat PACA](#) donne rendez-vous au public sur les deux campus de son [Centre de formation d'apprentis \(CFA\) d'Avignon](#) pour la Soirée de l'apprentissage.

La Soirée de l'apprentissage, qui sera organisée sur les sites de St Roch et de Fontcouverte, mettra en lumière les différents métiers et formations en apprentissage proposés sur les deux campus : Boulangerie, Pâtisserie, Boucherie, Coiffure, Esthétique, Art Floral, Vente, Electricité, Ébénisterie, Mécanique Agricole/Espace Verts, Mécanique Motorcycle, Maintenance Industrielle, Commerce/Management.

Écrit par le 22 novembre 2024

Il sera possible de visiter les campus à 17h et à 18h30, mais aussi s'entretenir avec les conseillers en formations, et assister à des ateliers pratiques. Pour visiter le campus de St Roch, [inscrivez-vous ici](#). Pour visiter le campus de Fontcouverte, [inscrivez-vous ici](#).

Campus St Roch : 12 Boulevard Saint-Roch. Avignon. 04 90 80 65 70.

Campus Fontcouverte : 7 Av. de l'Étang. Avignon. 04 90 88 81 30.

Le Pays d'Apt Luberon et la CMA Paca s'allient en faveur de l'artisanat

Ecrit par le 22 novembre 2024



Le jeudi 2 mai, la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) et la [Chambre de Métiers et de l'artisanat](#) (CMA) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentées par leur président respectif Gilles Ripert et Valérie Coissieux, se sont réunies à [l'Atelier du tofu](#) à Goult pour signer une convention de partenariat en faveur de l'artisanat.

En France, l'artisanat regroupe près de 250 métiers et plus de 514 activités différentes. Tous ces métiers sont porteurs de potentialités d'emploi, ils représentent également des opportunités majeures en matière de création et de transmission d'entreprise. Ainsi, la CCPAL et la CMA Paca ont décidé d'allier leurs forces et de coordonner leurs interventions sur le territoire du Pays d'Apt Luberon, particulièrement en matière d'ingénierie territoriale et d'accompagnement des entreprises.

Au sein du territoire de la CCPAL, 40% des entreprises de l'économie marchande (hors agriculture) représentent le secteur de l'artisanat. Il était donc naturel pour les deux entités d'entamer un partenariat permettant les échanges et les mutualisations des compétences, expériences et moyens techniques afin

Ecrit par le 22 novembre 2024

de créer un territoire propice à l'artisanat. Cette alliance devrait aussi introduire un nouveau dynamisme et un renforcement des actions en faveur du développement économique du territoire, et plus globalement de la valorisation de la 'destination économique' du Pays d'Apt Luberon.

Envolée des créations d'entreprises artisanales en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La nouvelle édition du baromètre [ISM-MAAF](#) de l'artisanat dévoile les chiffres des créations d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021. Plus de 28 300 entreprises artisanales ont été créées dans la région, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019. Des chiffres qui attestent du dynamisme de l'entrepreneuriat artisanal. Malgré la crise sanitaire traversée, les métiers de l'artisanat ont renforcé leur attractivité auprès des entrepreneurs et, ce, dans la plupart des départements et activités. Les créations sont dynamiques dans tous les territoires, à la fois ruraux et urbains.

En 2021, 28 330 entreprises artisanales ont été créées en Provence Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 15% (+ 3 650 entreprises créées) par rapport à 2019 et la situation d'avant-crise sanitaire. Cette augmentation des créations d'entreprises dans l'artisanat est légèrement plus marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'à l'échelle nationale (+13% de créations d'entreprises artisanales en France entre 2019 et 2021) et atteste du très fort dynamisme de l'entrepreneuriat artisanal dans la région.

En Paca, c'est le département des Alpes-de-Haute-Provence qui enregistre la plus forte progression (+23%) devant le Var (+19%), les Hautes-Alpes (+18%), les Bouches-du-Rhône (+16%), le Vaucluse (+12%) et les Alpes-Maritimes (+10%). En chiffre brut, c'est forcément les Bouches-du-Rhône qui comptent le plus de création d'entreprises artisanales en 2021 avec 9 180. Suivent ensuite les Alpes-Maritimes (7 600), le Var (7 000), le Vaucluse (3 000), les Alpes-de-Haute-Provence (890) et les Hautes-Alpes (660).

Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « La création d'entreprises artisanales s'est envolée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021 pour atteindre un niveau bien supérieur à celui de 2019. La crise sanitaire, qui a pourtant lourdement et durablement affecté l'économie, n'a en rien entamé la motivation des Français désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat artisanal, explique Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF. Cette dynamique favorable

Écrit par le 22 novembre 2024

témoigne de l'attrait toujours intact du secteur de l'artisanat et de la force des vocations qu'il suscite. C'est notamment le cas dans les communes rurales où la création d'entreprises a connu une belle envolée et participe pleinement à la quête de redynamisation de ces territoires. »

Un fort dynamisme entrepreneurial dans les communes rurales et les villes moyennes

En 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont les communes rurales des départements alpins et du Vaucluse, ainsi que les petites villes de 20000 à 50000 habitants (notamment Brignoles et Manosque), qui ont enregistré la plus forte augmentation des créations d'entreprises. Cette attractivité des communes rurales pour le développement d'une activité artisanale s'observe également à l'échelle nationale.

Le départ de citadins de grandes villes au bénéfice du milieu rural et des petites villes peut expliquer ces chiffres. De nombreux Français ayant souffert des confinements en ville (notamment des franciliens) ont fait le choix de déménager et certains d'entre eux y ont sans doute développé une activité artisanale, notamment dans le secteur de la fabrication (+54% de créations d'entreprises dans les communes rurales) ou de l'alimentation et des services (+31%).

L'artisanat de fabrication de plus en plus attractif

Sur les plus de 300 activités qui composent le secteur de l'artisanat, 10 grands secteurs de l'artisanat du bâtiment et des services représentent plus de la moitié des créations d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur (voir tableau ci-dessous).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Top 10 des activités d'installation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activité	2021	Évo 2019/2021
Nettoyage de bâtiment	3 800	+ 43%
Travaux de maçonnerie	2 360	+ 6%
Travaux d'installation électrique	1 690	+ 34%
Soins de beauté	1 670	+ 28%
Restauration rapide	1 200	+ 17%
Travaux de peinture	1 130	- 4%
Taxis	880	- 21%
Travaux d'installation eau et gaz	850	+ 8%
Réparation de véhicules	840	+ 28%
Coiffure	740	+ 4%

Elles enregistrent quasiment toutes une augmentation des immatriculations - pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux de 2019 - à l'exception des activités de taxis-VTC, lourdement fragilisées par la crise sanitaire, et des travaux de peinture.

Globalement, c'est le secteur de la fabrication qui a enregistré la plus forte augmentation des créations d'entreprises : +24% en 2021 par rapport à 2019. Une dynamique qui s'explique notamment par l'attrait grandissant des métiers d'art (+32%), ces métiers de passion, après la crise sanitaire. Viennent ensuite les secteurs de l'alimentation (+21%), des services (+19%) et du bâtiment (+9%).

« La crise sanitaire et les confinements successifs ont conduit de nombreux Français à se questionner sur leur carrière professionnelle et à faire le choix de se réorienter vers des métiers de passion comme le sont les métiers d'art, précise Catherine Élie, directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers. En milieu rural, les créations d'entreprises progressent fortement dans ces activités. La majorité des créations sont néanmoins des micro-entreprises dont la viabilité économique et les marchés seront à confirmer. »

Région : 100M€ pour aider les entreprises artisanales



Quatre-vingt-sept centimes : c'est le prix moyen de la baguette en France. Mais qui s'en soucie, dès lors que chacun a déjà payé son pain quotidien plus d'un euro et s'attend à 'douiller' encore un peu - ou beaucoup plus - demain ?

Tandis que la grande distribution communique sans relâche sur l'inflation pour rassurer ses clients, les « petits commerçants » restent en première ligne face au consommateur, scrutant la montée des prix pour ajuster dépenses et pouvoir d'achat.

Ils n'imaginent pas surmonter ce nouveau défi, comme l'explique [Marie-Dominique Goffinet-Meloyan](#), 2^e vice-présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Ecrit par le 22 novembre 2024

avançant un premier argument. « A la suite du premier confinement, j'ai reçu en mars 2020 un courrier de mon transporteur frigorifique exigeant hausse de tarif de 8,5% au motif que les achats de masques et autres mesures sanitaire avaient impacté leurs coûts : on nous prend pour des pigeons ! », conclut sobrement la marchande de pâtes fraîches.

L'inflation pourrait précipiter le déclin des artisans

La 'transition énergétique' a aussi bon dos. Elle a commencé à imposer des prix durablement prohibitifs avec le grand remplacement du nucléaire, et maintenant l'abandon du gaz russe.

Avec la guerre en Ukraine, la spéculation va bon train. « Il va bien falloir un jour que l'on sache ce qui se passe et faire un audit à propos de toutes ces hausses », menace Gilles Dutto, artisan boulanger des Alpes-Maritimes et président départemental de la CMAR 06. La bourse de Chicago où se fixent les prix mondiaux des céréales se frotte les mains. « Nous venons d'atteindre 463€ la tonne de blé, ce qui est un record absolu » se désole l'artisan. La farine va suivre, puis le pain, en juin, prévoit Gilles, vent debout contre une inflation venue de loin et de toutes part. Et que l'on ne maîtrise plus. « La baguette de pain, depuis 35 ans, était au-dessous de l'indice des prix à la consommation ». Mais qui s'en soucie ? Ce qui inquiète les commerçants, avec toutes ces hausses intervenues depuis les Gilets jaunes, c'est « qu'à un moment donné, il ne sera plus possible de répercuter les hausses que nous subissons sur les prix de vente de nos produits ». Un sentiment largement partagé par les représentants de la CMAR présents à la conférence de presse tenue le 19 mai par son président régional, lui aussi boulanger, le vauclusien [Yannick Mazette](#).

Zéro rideau fermé

Il fallait agir pour rassurer. [Isabelle Campagnola-Savon](#), conseillère régionale, est arrivée avec la promesse d'un dispositif de 100M€ en faveur des TPE, PME, artisans et commerçants prévoyant d'aider d'ici la fin de la mandature, en 2028, près de 70 000 entreprises régionales*.

Il faudra d'abord voter, en juin, un « schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation » puis préparer la signature, en octobre prochain, d'une convention avec la CMAR précisant l'offre donnant un contenu à la promesse politique « notre région, nos artisans d'abord ». Il s'agirait de « renforcer les engagements pris en faveur des entreprises de proximité » et de poursuivre le dispositif « zéro rideau fermé » d'ici 2023 avec des financements de 12M€ par an pour des aides conjoncturelles, l'implantation de boutiques à l'essai, et un soutien à l'investissement dans des territoires « à enjeux ».

L'élue régionale souscrit sans réserve à l'idée que « l'artisanat est non seulement garant du bien-être des territoires mais également de celui de ses habitants », mais elle doit faire face à une chambre qui a vu, à la fois, exploser le nombre de ses radiations (+60%) avec 15 000 adhérents en moins pour l'année 2021, et celui de ses adhérent « auto entrepreneurs », constituant aujourd'hui les trois-quarts de ses nouveaux inscrits.

Un secteur représentant 20% du PIB régional

Ces derniers ont certes permis à la chambre de voir ses inscrits progresser, sur ces cinq dernières années, plus de 40%. Mais leur contribution financière est très faible (2 M€). Les sujets des subventions et de la formation restent donc cruciaux pour Yannick Mazette qui n'a pas abandonné l'idée de faire de la CMAR Provence-Alpes-Côte d'Azur une chambre consulaire de référence au plan national avec ses 270

Ecrit par le 22 novembre 2024

membres et 21 commissions territoriales garantes d'un travail de proximité au service de l'économie locale qui devient urgent : bien des rideaux risquent de se baisser définitivement, faute de repreneurs. La chambre ne donne pas de chiffre sur le taux de reprise des entreprises, mais situe clairement l'enjeu sous-jacent à la convention d'octobre prochain avec le Conseil régional : « au plan national, ce sont 300 000 entreprises artisanales qui devront changer de mains dans la décennie. Notre région qui pèse pour 10% de l'activité artisanale du pays devrait être concernée par la transmission de 30 000 commerces. En réalité, ce chiffre est de 54 000 ». Il faudra donc bien mettre la main à la poche pour aider un secteur représentant 170 000 emplois directs et 20% du PIB régional. Mais, là comme ailleurs, il faudra réussir à mettre en place, dans le même temps, des formations permettant à des jeunes de sentir leurs épaules assez larges pour succéder à leurs aînés.

**sur un total régional de 500 000 entreprises dont 200 000 artisanales.*